

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE - P.D.E.A.C
2024-2025

THÉÂTRE
ARCHITECTURE
SPECTACLE VIVANT
EN CATALAN
PHOTOJOURNALISME
LECTURE VIVANTE
MUSIQUE, CINÉMA
DANSE, EXIL
CIRQUE, CONTE...



LES PARCOURS
ARTISTIQUES ET CULTURELS



LES PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2024-2025

LE PDEAC, C'EST QUOI ?

Le Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle -PDEAC- est un dispositif multipartenarial CD66-DSDEN-DRAC qui vise à favoriser le développement de l'éducation artistique et culturelle au sein des collèges publics du département.

Une convention tripartite témoigne de l'engagement commun entre le Département, la Direction des Services de l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour favoriser la démocratisation culturelle et l'égalité des chances dans les collèges du département.

Le PDEAC est le moyen de soutenir l'implication des collégiens dans les actions artistiques et culturelles. Il contribue à la réussite et à l'épanouissement de collégiens notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs. Il favorise la connaissance, développe le jugement, le sens critique et l'imagination. Il permet également de s'approprier les principes de protection patrimoniale.

LES ACTIONS

Le PDEAC permet de bénéficier de l'intervention d'un artiste professionnel, d'assister à deux spectacles et de participer aux journées « Arts au collège ».

Chaque parcours comporte 16 heures d'interventions avec des artistes du département selon diverses thématiques :

- Lecture vivante - avec la Médiathèque départementale des Pyrénées-Orientales
- Nos patrimoines : un lieu, un métier, un objet » avec le service Patrimoine du CD66
- Cinéma - partenariat avec Cinémaginaire
- Danse - partenariat avec La Ligue de l'Enseignement
- Musique (id)
- Cirque (id)
- Théâtre (id)
- Conte (id)
- Spectacle vivant en Catalan (id)
- Photojournalisme - partenariat avec le Centre International de Photojournalisme
- Architecture - partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Exil - partenariat avec le Mémorial du Camp de Rivesaltes

LES PRIORITÉS

Les priorités définies conjointement par le Département et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales et la Direction Régionale des Affaires Culturelles en matière d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du PDEAC sont :

- inscription du parcours PDEAC dans le projet d'établissement.
- répartition géographique des projets sur l'ensemble du territoire départemental.
- co-construction du projet avec l'intervenant (artistes, guides...) et l'enseignant.

Cette démarche commune des actions inscrites dans ce plan permettra une cohérence et un traitement critérié des demandes des différents établissements.

LA PROCÉDURE

www.ledepartement66.fr/le-pdeac-plan-departemental-deduction-artistique-et-culturelle/

Le 15 juin, la plateforme d'inscriptions est ouverte. Les référents culturels des collèges sont informés par mail et diffusent l'information à leurs collègues. Après s'être positionnés sur la thématique à partir de laquelle ils veulent faire travailler leurs élèves, les enseignants ont le choix entre plusieurs intervenants.

La commission de choix se réunit fin septembre pour déterminer le binôme enseignant-artiste selon plusieurs critères tels les projets, zones géographiques, les artistes... Enseignants et intervenants sont invités à fixer un calendrier comportant les 16 heures d'interventions sur l'année scolaire et le faire parvenir aux deux contacts ci-dessous.

LES PERSONNES RESSOURCES

- Sylvie Roque,
Référente du Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle et Projets Culturels Spécifiques
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
Direction Éducation Jeunesse et Sport,
Service Projets, Innovation et Mobilité, Pôle Éducation
Tel. 04 68 52 98 35
mail : sylvie.roque@cd66.fr
- Alix Bourrat,
Chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle
Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales
04 68 66 28 75
mail : alix.bourrat@ac-montpellier.fr
- Silvy Castel,
Conseillère Action Culturelle et Territoriale
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Tel. 06 19 81 92 23
mail : silvy.castel@culture.gouv.fr

Le site du Département dédie une page au PDEAC :
www.ledepartement66.fr/dossier/les-projets-pedagogiques/

*La coordination du dispositif est effectuée
par Cinémaginaire en partenariat avec
Ciné Rencontres et l'Institut Jean Vigo.*



OBJECTIFS

- Initier les collégiens à des œuvres cinématographiques qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter.
- Instruire les collégiens aux différents courants esthétiques du cinéma.
- Permettre aux collégiens de produire des courts métrages.
- Initier les collégiens à la pédagogie de l'image.

RENCONTRES AUX ŒUVRES

6° et 5°

- Premier trimestre : Fantastic Mister Fox
- Second trimestre : Spartacus et Cassandra
- Troisième trimestre : Little miss Sunshine

4° et 3°

- Premier trimestre : Frankenstein
- Second trimestre : Interdit aux chiens et aux italiens
- Troisième trimestre : Yuli

FONCTIONNEMENT

Le dispositif prévoit :

- l'étude de 3 films répartis entre octobre 2024 et mi-mai 2025.
- des ateliers de création incluant soit 6 heures d'animation, soit une heure d'intervention pour chaque film.

Différentes phases jalonnent le projet :

- 1er temps : un stage annuel est organisé par Cinémaginaire dans le cadre l'Éducation nationale pour une quarantaine d'enseignants et permet une formation autour de l'image animée.
- 2ème temps : les élèves participent à l'étude des trois films.
- 3ème temps : les élèves participent aux ateliers de création d'images animées avec les intervenants des différents partenaires.
- 4ème temps : présentation aux rencontres cinéma dans le cadre des « Arts au collège 2025 ».

Contribution du collège au dispositif "collège au cinéma" : 45 euros par classe.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

2024-2025

DANSE, MUSIQUE, THÉÂTRE, CONTE, SPECTACLE VIVANT EN CATALAN ET CIRQUE AU COLLÈGE



*La coordination des dispositifs
« Danse, Musique, Théâtre, Conte,
Spectacle vivant en catalan et Cirque »
est effectuée par la Ligue de l'Enseignement,
Fédération départementale
des Pyrénées-Orientales.*

OBJECTIFS

- Participer à des ateliers de pratiques artistiques en lien avec la discipline choisie (expression corporelle, chant, pratique instrumentale, expression orale...).
- Assister à des spectacles professionnels dans des lieux professionnels
- Rencontrer des artistes.
- Permettre au collège de devenir ainsi un lieu de confrontation des regards et d'acculturation.

RENCONTRES AUX ŒUVRES

- Deux spectacles au choix parmi les six proposés :
La programmation est en cours de création. Nos choix s'appuient sur la qualité artistique, les thématiques abordées, le sensible, la variété des propositions et des disciplines pour satisfaire les différents projets.
Quelques pistes...

« Et toi comment tu te débrouilles » - Compagnie Troupuscule - 4 et 7 février 2025 - lieux à définir.

« Pour Hêtre » - Compagnie léto - 4 mars 2025 - lieu à définir

« Impulls » - Compagnie Farfeloup - lieu et date à définir (période début avril).

« Rhapsodes, épisode 1 / Œdipe » - Collectif Théâtre de Pierre - 18 et/ou 19 novembre 2024 - lieu à définir.

« Hanabi » - Compagnie Paola Maureso - 28 et 29 novembre 2024 - lieu à définir.

« La dérive » - Vadim Redford - lieu et date à définir.

Le spectacle en catalan sera choisi en fonction de TeatreCat.

FONCTIONNEMENT

L'intervention artistique prendra la forme de séances de pratiques de deux heures consécutives (sauf cas exceptionnels de dispositifs groupés type stage).
Le dispositif prévoit :

- 16 heures d'intervention d'artistes sur une classe.
- Deux spectacles de professionnels de compagnies reconnues.
- Un temps de valorisation du travail lors des journées « Arts au collège »

Différentes phases jalonnent le projet :

- 1er temps : élaboration du projet en binôme enseignant / artiste.
- 2ème temps : les élèves participent à des ateliers de pratique artistique encadrés par des danseurs professionnels.
- 3ème temps : rencontre avec deux spectacles professionnels suivie d'un débat sur le thème de leur création.
- 4ème temps : participation aux rencontres Danse dans le cadre des « Arts au collège 2024-2025 ».

Contribution financière du collège au dispositif
« Danse au collège » : 40 euros par classe.

Compagnies / Associations intervenant pour 2024-2025

Voir tableau en annexe

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.



La coordination du dispositif « Lecture au collège » est effectuée par la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales.

Participation obligatoire de la classe au Prix du Livre Vivant

OBJECTIFS

- Développer le goût et le plaisir de la lecture, favoriser la rencontre avec tous types d'écrits.
- Faciliter le rapport individuel et collectif aux textes d'auteurs pour la jeunesse, faciliter la découverte d'une littérature jeunesse de qualité.
- Favoriser le lien entre CDI et bibliothèques municipales ou intercommunales (il serait pertinent d'envisager qu'une partie de l'action se déroule à la bibliothèque).

RENCONTRE À L'ŒUVRE

Un spectacle d'une compagnie locale sera proposé aux classes participantes en fin d'année scolaire.

FONCTIONNEMENT

L'intervention artistique prendra la forme de séances de pratiques de deux heures consécutives (sauf cas exceptionnels de dispositifs groupés type stage).

Utiliser le livre sous toutes ses formes, dans tous ses genres (récits, supports numériques, bandes dessinées, poésies, documentaires, médias) pour rendre la lecture vivante à travers des actions de médiation (artistiques, scientifiques, historiques, journalistiques...).

Le dispositif prévoit :

- 16 heures d'intervention pour une classe par des professionnels choisis en fonction du projet (artistes et intervenants culturels).
- Une restitution à la bibliothèque municipale et une présentation aux rencontres lecture dans le cadre des « Arts au collège 2025 ».

Contribution financière du collège au dispositif
"Lecture au collège" : 40 € par classe

**Compagnies / Associations intervenant pour
2024-2025**

Voir tableau ci-joint

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.



*La coordination du dispositif est effectuée
par le Centre International de
Photojournalisme*

OBJECTIFS

- Apprendre les bases de la narration photographique
- Développer une série photojournalistique sur un thème précis
- Comprendre ce qu'est une intention et une démarche en photojournalisme
- Rencontres de professionnels du journalisme

RENCONTRES AUX ŒUVRES

- Visite commentée de l'exposition du Centre International du Photojournalisme, rencontre du photojournaliste (1 heure)
- Présentation des reportages du photojournaliste.
- Photojournalistes intervenant : Idriss BIGOU-GILLES et Mélanie WENGER

FONCTIONNEMENT

- 6 classes bénéficieront du dispositif
- 16 h d'intervention pour une classe
- Deux temps de rencontres aux œuvres
- Valorisation lors des Arts au Collège

Différentes phases jalonnent le projet : les élèves seront encouragés à observer, redécouvrir et analyser leur environnement quotidien, afin de construire leur reportage, défendre l'identité de chacun dans l'ouverture aux autres. Le thème aura la possibilité d'évoluer, si nécessaire, afin de faire écho aux projets pédagogiques des enseignants.

Comment distinguer une photographie documentaire d'une photographie journalistique ?

Dans quelle mesure le photographe peut-il rester objectif ?

- 1er temps : Rencontres aux œuvres
- 2ème temps : susceptible d'être modifié suivant les projets
- SEANCE 1 : 3 heures au Centre International de Photojournalisme
- Présentation du lieu culturel
- Présentation des reportages du photojournaliste
- Découverte du photojournalisme
- Présentation du thème du reportage et échanges et réflexions
- Apprentissage des notions de cadrage et analyse iconographique.

SEANCE 2 : 3 heures au collège

Retour sur la thématique et ébauche d'idées pour le reportage
Approfondissement des notions de cadrage, règle des tiers...

Pratique photographique

SEANCE 3 : 3 heures au collège

Réalisation du reportage

SEANCE 4 : 3 heures en reportage

Fin de la réalisation du reportage
Réflexions et échanges autour de la narration

SEANCE 5 : 3 heures au collège

Sélection et editing des photographies

Écriture des légendes et du synopsis

Retour d'expérience, débriefing

- 3ème temps : création d'un reportage en 10 images pour être exposé sur une plateforme et participation aux Arts au Collège.
- Contribution du collège au dispositif "photojournalisme" : 50 € par classe.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

NOTA BENE : En amont du projet, un atelier d'échanges obligatoire sera organisé, un mercredi après-midi au CIP, pour les enseignants participant au projet. A la suite du reportage encadré par la.e photojournaliste, le professeur travaillera avec ses élèves sur l'écriture du synopsis et des légendes. Participation obligatoire à Médiatiks.

2024-2025

EXPÉRIMENTER L'ARCHITECTURE ET SON ENVIRONNEMENT, IMAGINER "CONSTRUIRE AUTREMENT"

L'élève entre dans la peau de l'architecte, concepteur et réalisateur, de manière ludique pour appréhender l'espace.



La coordination du dispositif est effectuée par le CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales.

OBJECTIFS

- Apprendre les bases du vocabulaire pour s'exprimer autour de l'espace, de l'architecture ou du paysage
- Développer le sens de l'observation et de l'analyse
- S'interroger sur le programme (quel projet et pourquoi ?)
- Expérimenter grâce aux outils graphiques (dessin, plan, maquette etc.) et physiques (la place du corps au sein de l'espace etc.)
- Réaliser un projet fictif basé sur les expérimentations réalisées
- Exemple de réalisations : ma classe idéale - ma cour imaginaire - battle d'architecture - concours de mobilier urbain etc...

TEMPS FORTS

- Rencontre d'un.e architecte
- Expérimentation des espaces et lieux communs (Salle de classe, cour, rues, centre d'un village des P.O., abords d'un village) en fonction du thème abordé.
- Expérimentation des outils des architectes et paysagistes
- Élaboration d'un projet architectural ou paysager fictif permettant de concrétiser les observations et les expériences réalisées (espace scolaire, domestique, mobilier urbain, etc...).

FONCTIONNEMENT

Le projet se déclinera en 6 à 8 séances, pour un total de 16h (minimum 2h par séance), sur 3-4 mois, d'octobre à mai 2025.

- Expérimentation de l'espace et de l'architecture grâce à des mises en pratique et à la visite d'un site, permettant l'observation et l'apprentissage des bases du vocabulaire descriptif et des éléments de composition.
- Mise en commun et discussions autour des éléments observés, apports de connaissances suite aux réflexions des élèves.
- Expérimentation des outils de l'architecte (dessins, plans, maquettes et logiciel) afin de retranscrire ce qui a été observé, le comprendre et l'analyser.
- Réalisation d'un projet fictif menant à une exposition au sein de l'établissement scolaire puis lors de manifestation «Arts au collège» au mois de mai 2025.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

2024-2025

A LA DÉCOUVERTE DE L'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE



La coordination du dispositif est effectuée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales).

OBJECTIFS

- Apprendre les bases du vocabulaire architectural et les notions historiques
- Développer le sens de l'observation et de l'analyse
- Expérimenter grâce aux outils graphiques et physiques
- Réaliser une exposition et faire appel à sa créativité
- Sensibiliser les élèves à la notion de préservation du patrimoine architectural, de l'héritage, de la transmission et des enjeux climatiques liés
- Appréhender les différents matériaux de construction
- Savoir écouter et respecter les propositions de ses camarades
- Construire, organiser et restituer un propos

TEMPS FORTS

- **Un premier temps** théorique sur la notion de patrimoine architectural, le bien commun, l'héritage et la transmission. Une approche des différents styles architecturaux et du vocabulaire
- **Un second temps** en immersion afin de décrire des façades, apprendre à reconnaître les différents matériaux de construction ainsi que les différents styles architecturaux et les périodes historiques
- **Un troisième temps** de restitution de travaux sous forme d'exposition
- Interventions réalisées par une docteur en histoire de l'art, spécialiste en histoire de l'architecture

FONCTIONNEMENT

Deux thématiques sont proposées :

- **L'histoire en architecture** : les différents styles architecturaux et l'urbanisme.
- **Les murs ont des couleurs** : les différents matériaux de construction

Le parcours sera réparti comme suit :

- **Quatre heures** en classe réparties en deux fois deux heures, pour aborder les grands principes de la thématique.
- **Quatre heures** de visite réparties en deux fois deux heures, en centre-ville de Perpignan, pour suivre le parcours architectural de la thématique.
- **Huit heures** en classe, deux destinées à l'étude de la fiche pédagogique réalisée pour le thème, puis 6 heures réparties en trois fois deux heures, afin de réaliser une restitution des travaux, sous forme d'exposition. Les élèves travailleront en petit groupe. Le résultat de cette restitution sera proposé pour exposition dans l'établissement, sur Internet, les réseaux sociaux, en fonction des dispositions.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

EXIL : UNE ENFANCE DANS LES CAMPS

RENCONTRE AUX OEUVRES

Le Mémorial organise une exposition temporaire intitulée « Le camp des familles » qui sera présente du 15 mars 2024 au 14 février 2025. Celle-ci témoigne de l'histoire complexe et douloureuse de la mémoire des populations nomades internées à Rivesaltes. L'exposition présentera des archives, photographies, documents, témoignages et pièces d'art.

Cette année, le Mémorial a choisi d'axer le projet « PDEAC » autour de cette exposition sur les parcours des enfants et d'un travail avec des artistes contemporains.

OBJECTIF

Après la visite du Mémorial du Camp de Rivesaltes, et principalement de son exposition temporaire, les élèves créeront des « carnets de bord » avec les artistes.

Au travers des ressources mises à disposition par le Mémorial lors des visites qui jalonnent le projet, les élèves auront la possibilité de conduire leur propre réflexion sur cette période de l'Histoire et éclairer le futur tout en poursuivant différents objectifs :

- Faire le lien entre l'histoire et le monde contemporain et ses enjeux liés au racisme et à l'antisémitisme.
- Maîtriser les repères chronologiques et spatiaux et mettre en perspective l'histoire et l'art à travers le dessin ou la peinture.
- Découvrir différentes formes d'art et s'approprier des techniques artistiques afin de réaliser un travail de création et de mieux comprendre l'importance de l'art et des correspondances dans la construction de la mémoire collective.

mémorial

du camp de rivesaltes



Ce projet est mené par le Mémorial Camp de Rivesaltes avec un groupe d'artistes graphiques et poétiques. (liste en attente de confirmation).

FONCTIONNEMENT

Les établissements retenus, après étude de leur projet, bénéficieront d'un programme en trois temps répartis sur l'année scolaire 2024-2025.

- **Automne 2024** : visite du MCR et de l'exposition temporaire « Le camp des familles » menée par l'équipe de médiation du Mémorial du Camp de Rivesaltes.
- **De l'automne 2024 au printemps 2025** : 16h d'intervention dans chacune des classes réparties en fonction du projet de l'artiste, de l'enseignant, et du nombre d'élèves.
- **Printemps 2025** :
 - Présentation des travaux réalisés par les élèves dans le cadre de la manifestation « Les Arts au collège » au Palais des rois de Majorque.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

NOS PATRIMOINES : UN LIEU, UN MÉTIER, UNE ŒUVRE



La coordination du projet est assurée par la Direction des Patrimoines et, en fonction du projet élaboré avec l'enseignant, par le Service des Archives départementales ou des sites historiques.

OBJECTIFS

- Appréhender le patrimoine du Département au travers des disciplines scientifiques et culturelles de la Direction des Patrimoines.
- Découvrir les métiers du Patrimoine et leur technicité au travers de rencontres avec des spécialistes.
- Initier les collégiens aux différents types de patrimoine lors de rencontres et visites de sites.
- Être en contact avec des objets patrimoniaux : objets, œuvres, documents, monuments et intégrer le vocabulaire propre à chaque spécialité.

SPÉCIFICITÉ DE CE PROJET

- 1 classe peut participer à ce projet par séquence de 2 heures minimum, niveau 4ème ou 3ème.
- Services liés au projet : Archives départementales, Archéologie, Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine et Atelier des barques de Paulilles, sites historiques (Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure, Prieuré de Serrabona).
- Le parcours est prévu avec l'ensemble des services. L'apport des intervenants favorise la création artistique et culturelle de la classe. Les intervenants ne participent pas à la création elle-même.

FONCTIONNEMENT

4 grands temps jalonnent le projet :

- 1^{er} temps : 1 rencontre en classe pour présenter les missions et métiers de la Direction des Patrimoines du Département : archives, archéologie, conservation du patrimoine, sites historiques.
- 2^e temps : Les élèves prennent connaissance de chacune des spécialités Archéologie, Archives, Conservation et Restauration du patrimoine, Monuments historiques à partir de la mallette pédagogique (présentation, méthodes et phases de travail, conservation, communication, valorisation, publications et expositions, métiers).
- 3^e temps : visite d'un ou deux sites (sur-mesure en fonction du projet).
- 4^e temps : production de la classe à partir des informations collectées au cours des 3 premières phases du projet puis restitution dans le cadre des « Arts au collège 2025 ».

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

LES CONTACTS

Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales

Correspondant : Cécile Colonna d'Istria

Tel : 04 68 57 41 64

Mail : cecile.colonna-distria@cd66.fr

Direction des Patrimoines

Correspondantes : Christine Galvin et Aurélia Greiveldinger

Tel : 04 68 85 88 92

mail : christine.galvin@cd66.fr

Cinémaginaire

Correspondant : Jean-Pierre Bellay

Tel : 04 68 08 22 16

mail : jpbellay@cinemaginaire.org

La Ligue de l'Enseignement

Correspondante: Laura Jimenez

mail : laura.jimenez@laligue66.org

CIP-Centre International du Photojournalisme

Correspondante : Nour Béchiri

Tel : 06 12 65 62 04

mail : mediation@visapourlimagecom

CAUE-Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Correspondante : Clara Rouzot

Tel : 04 68 34 12 37

mail : contact@caue66.fr

MCR-Mémorial du Camp de Rivesaltes

Directrice : Céline Sala-Pons

contact : Cécile Charpentier

Tel : 04 68 08 39 80

mail : cecile.charpentier@memorialcampprivesaltes.fr